

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
SEANCE DU 13 MARS 2023  
*Affiché le 18 mars 2023*

L'an deux mil vingt-trois, le treize du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

**Étaient présents :** F. BREUZIN - C. TRICHARD - C. POUZARGUE- O. CONTRERAS - M. JOLLY - V. PASQUIER - D.FERLAY - C.CROTTET- I. MORETTON-FRAYSSE - S. BOIRAL - PY DUCREST - P. GUIZE - H.DESTANDAU - JJ.DURANTIN - P.POILANE - M. RIBIER - G. FLEURY  
**Excusés :** D. MONOD (pouvoir M. JOLLY) - A. BERGER (pouvoir C. TRICHARD)

**Secrétaire de séance :** P. GUIZE

**Les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 20 février 2023.**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET GENERAL M14**

Après exposé et à l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget général M14.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 408 272 €.

La section d'investissement présente un total de dépenses de 5 000 000 € et un total de recettes s'équilibrant à 5 000 000 € incluant un solde d'exécution reporté négatif de 512 465,55 €.

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MATAZINE 2023**

La section de fonctionnement du budget annexe lotissement Matazine pour l'exercice 2023, enregistre un résultat excédentaire de 305 823,34 €.

Toutes les opérations relatives à ce lotissement étant achevées (travaux et vente des lots), et qu'il convient en conséquence de clôturer le budget annexe correspondant et reverser la somme au budget principal communal M14.

A l'unanimité, le budget lotissement Matazine 2023 est adopté.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023**

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux d'impositions suivants pour l'année 2023 :

- 16,40 % + 11,03 % soit 27,43 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 70,14 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les taux d'imposition 2023.

**RENOUVELLEMENT CONVENTION OCCUPATION DE LA CHAPELLE SAINT-VINCENT :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention tri partite avec l'Association «Le lien des Saint-Laurent» et la Paroisse Saint-Vincent en Lyonnais permettant de poser clairement les missions, les conditions d'exercice et les règles d'accès à la Chapelle Saint-Vincent qui figure au patrimoine de la Commune responsable de sa gestion, de l'entretien et des grosses réparations.

Cette nouvelle convention prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 et expirera le 1<sup>er</sup> avril 2026.

## **PROJET "EAU SAINE ET HYGIENE POUR TOUS" : CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION KOMANU BENIN ET DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE**

Monsieur le Maire expose le projet de l'association Komanu France Bénin de réaliser un forage de puits à Kérou, village au Nord du BENIN.

L'Agence de l'Eau est susceptible d'apporter son concours à hauteur de 70 % pour ce projet. Monsieur le Maire indique que la Commune peut se porter mandataire de l'association et ainsi participer au projet de coopération décentralisée intitulé « *eau saine et hygiène pour tous* ».

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le portage du projet et autorise Monsieur le Maire à affecter au budget, la somme de 1 000 € au projet décrit ci-dessus.

## **CESSION DE PLATEAUX A AMENAGER – RUE DE L'ETANG : DETERMINATION DU PRIX DE VENTE DES LOTS**

Dans le cadre du projet de création de logements à caractère sociaux dans une maison et de plateaux à aménager dans une grange, sis rue de l'Etang, la Commune envisage de céder les plateaux dédiés à l'habitation. Le lot concerné par la cession est composé d'un plateau à aménager de 115 m<sup>2</sup> de SDP, 44 m<sup>2</sup> de garage, une terrasse de 20,5 m<sup>2</sup> et un terrain de 200 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de réserver une suite favorable l'offre d'achat du plateau n°4 pour un montant de 340 000 € proposée par M Rabolini et Mme Guiral-Treuil.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **❖ TRAVAUX ET AMENAGEMENT**

Rénovation rue de l'étang : Les logements sociaux ont trouvés locataires.

Au niveau des travaux, l'enrobé de la cour est terminé. La pose des volets, des barreaux anti-chute et du portail sont prévus cette semaine. Des diagnostics énergétiques ont été réalisés et ont permis de classer le logement de type 2 en classe C et le T3 en classe B, soit 2 logements économes.

Des diagnostics ont également été réalisés dans la résidence séniors sur deux logements de typologie 2 et 3, classés en performance énergétique A. les logements de la résidence séniors sont donc très économes avec consommation annuelle estimée à seulement 500€.

Bâtiment centre-bourg : la toiture est terminée. Les travaux intérieurs sont en cours avec la pose des fenêtres et du placoplâtre. La fin des travaux est envisagée pour juillet 2023.

Le petit cabanon situé sur à l'entrée du futur parking a été démoli.

La pose des panneaux photovoltaïques devrait avoir lieu courant mars.

Travaux Grande rue et chemin du Cadix : L'enrobé bicouche devrait être réalisé dans la semaine.

Les commissions aménagement, sécurisation et voirie ont acté le passage de la Grande rue à sens unique sur toute sa longueur dans le sens montant, de laisser le chemin du Cadix à double sens et de passer la rue du clos de Cibeins à sens unique sur sa portion la plus étroite dans le sens route de Soucieu vers Taluyers afin de permettre un aménagement piétons. Un essai sera fait à partir de la fin mars.

### **❖ ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Monsieur le Maire indique que la Copamo a décidé de faire appel à un météorologue pour anticiper les phénomènes météo violents et ainsi permettre d'adapter les décisions. 3 stations météorologiques seront installées sur le territoire.

### **❖ DIVERS**

L'enquête publique pour la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme est terminée.

Les transports Sytral ont validé les nouvelles lignes régulières avec une augmentation des fréquences et une mise en circulation dès octobre 2023. En revanche, la ligne express Mornant piscine-Oullins est repoussée à la rentrée 2024.

Orélie Contreras fait état des subventions Copamo obtenues par les particuliers de la Commune et la Commune en 2021 et 2022. Ainsi, c'est par exemple, 58 équipements en vélos électriques qui ont pu être financés grâce à l'aide attribuée par la Copamo à hauteur de 16 150 € ; 27 835 € attribués dans le cadre des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au logement (cf. synthèse).

La Commune a pu bénéficier de 41 307,90 € d'aides réparties notamment dans l'acquisition d'un véhicule électrique et des travaux de rénovation énergétique des bâtiments public.

Monsieur le Maire informe qu'un nouvel agent aux services techniques, Damien MARTINS a été recruté pour compléter l'équipe.

Le Conseil municipal d'enfants a obtenu le prix de gouverneur militaire de Lyon pour son engagement dans la collecte du Bleuet de France.

### ❖ MANIFESTATIONS

Vendredi 17 mars à 18h : Grainothèque à la Bibliothèque en collaboration avec Graine en Fol'lie.

Samedi 18 mars dès 9h : nettoyage de printemps, salle des fêtes. Ateliers nichoirs à partir de 10 heures.

Dimanche 19 mars de 10h à 16h : Terres de jeux – Clos Fournereau à Mornant.

Dimanche 19 mars à 14h30 : 61<sup>ème</sup> journée nationale du souvenir de la Guerre d'Algérie – cérémonie en présence de la FNACA au cimetière.

Mardi 21 mars à 20 h – salle VGE Copamo : soirée de Sensibilisation à la trisomie 21 - Grande collecte de chaussettes dans les communes de la Copamo (en Mairie, bibliothèque et salle des sports) jusqu'à cette date.

24 et 25 mars : Fête de la poésie. Entre autres au programme : séance de courts métrages sur la Liberté pour les enfants/adolescents, spectacles, ateliers dessins, écritures, apéro poétique... avec la participation de la Librairie Lulu, et des associations communales.

Programme complet disponible sur le site internet de la Commune :

<http://www.saint-laurent-dagny.fr/je-decouvre-je-participe/terre-poetique.html>

Samedi 1<sup>er</sup> avril de 10h à 17h Clos Fournereau – Mornant : Ma journée Bien-être et santé. Stands d'informations, ateliers, animations.

**Prochain conseil municipal : lundi 3 avril 2023 à 20h30 – Salle du conseil à la Mairie**